

FAITS SAILLANTS DU 28 AVRIL 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd'hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Le premier ministre assure que les mesures de santé publique pour contrer la COVID-19 fonctionnent et que la courbe de propagation s'aplanit à certains endroits au pays;
- Il rappelle que l'on fait face à l'une des crises de santé publique les plus graves de l'histoire du Canada. Il ne faut pas lever les restrictions trop vite si l'on veut éviter de perdre tous les progrès réalisés jusqu'à maintenant. Il faut être extrêmement vigilants et prudents;
- Le chemin à parcourir nous appartient et dépendra de nos actions;
- Les premiers ministres des provinces et le gouvernement fédéral travaillent ensemble pour combattre cette crise et on doit prendre des décisions communes;
- Pour les personnes à risque comme les aînés, des mesures fortes devront être déployées, et ce, pour longtemps. Il va falloir en faire encore plus;
- Les efforts pour fournir le plus de matériel de protection individuelle sont multipliés et M. Trudeau est conscient que la demande risque d'augmenter lorsque certains commerces rouvriront leurs portes;
- En ce sens, plus de six millions de masques chirurgicaux seront envoyés aux provinces et territoires au courant de la semaine;
- Les éclosions dans les CHSLD ont fait bondir le taux de mortalité de la COVID-19, forçant l'Agence de la santé publique du Canada à revoir à la hausse le nombre de décès anticipés à court terme. Les nouvelles prévisions présentées aujourd'hui par le gouvernement fédéral estiment un total de 3 300 à 3 900 décès d'ici le 5 mai en raison de la pandémie;
- Avant l'adoption des mesures sanitaires toujours en vigueur, chaque personne infectée au Canada en contaminait en moyenne 2,9 autres. Ce ratio est maintenant légèrement supérieur à 1. En ce sens, l'ASPC vise à ramener ce taux de reproduction du virus en dessous de 1, soit le seuil en deçà duquel une épidémie recule.

« Dans bien des régions du pays, le virus a ralenti sa progression, mais on n'est pas sorti du bois ».

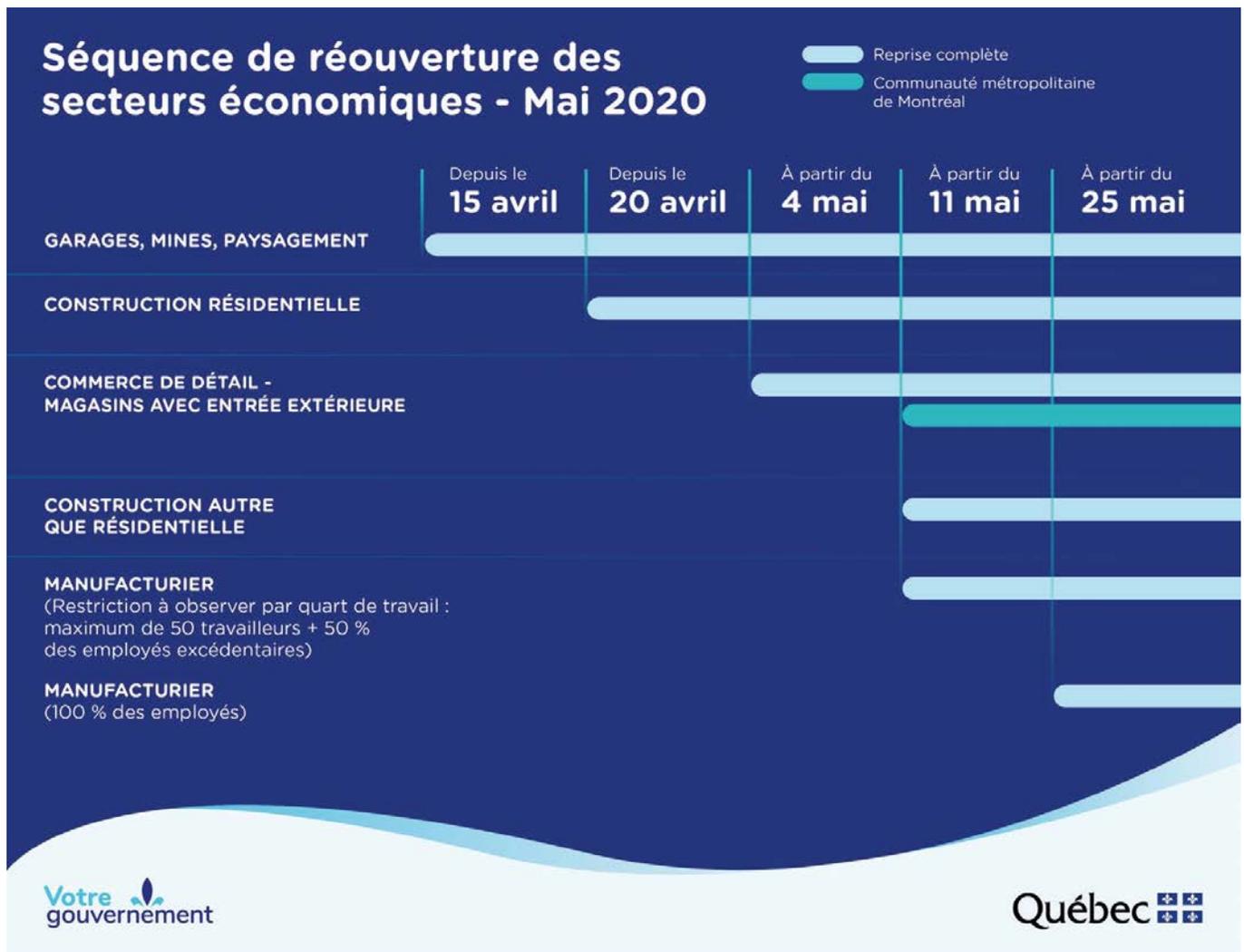
Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de situation

- 83 nouveaux décès (1 682 au total);
- 25 757 cas confirmés (775 de plus qu'hier);
- 1 625 personnes hospitalisées (84 de plus);
- 217 personnes aux soins intensifs (7 de plus);
- 2 789 personnes sous investigation;
- 178 715 tests négatifs;
- Le premier ministre a ensuite présenté un graphique comparant les décès survenus en CHSLD et ceux dans la population générale. Ce graphique démontre que la situation est sous contrôle dans la population générale, oscillant entre 8 et 10 décès quotidiens, mais que le problème demeure dans les CHSLD.

Réouverture graduelle des entreprises

- M. Legault a ensuite entamé le sujet chaud de l'heure, soit la réouverture des entreprises au cours du mois de mai. Ce plan a été élaboré par quatre groupes de personnes de milieux différents (économie, santé publique, emploi et santé et sécurité au travail). Des guides précis fournissant des informations pour la réouverture seront disponibles au courant de la semaine.
- Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, mentionne qu'il y a présentement 1,2 million de Québécois en arrêt de travail temporaire en raison des mesures de confinement;
- Comme la situation semble être plus stable, la Santé publique a donné son accord pour que le gouvernement procède à une réouverture graduelle de certains types d'entreprises;
- Pour le moment, trois grands types d'entreprises sont visés par la réouverture, en raison de leur importance sur l'économie québécoise :
 - Les magasins qui ne sont pas dans des centres d'achats ou qui ont une porte qui mène à l'extérieur;
 - La construction en génie civil (infrastructures, etc.);
 - Les entreprises manufacturières (usines, etc.).



- Le but est d'ouvrir ces entreprises graduellement, et d'assurer un suivi serré sur l'impact de la réouverture sur la transmission et les hospitalisations. Un contrôle devra être assuré. Si les autorités constatent une forte augmentation de cas, il pourra y avoir un recul;
- Les guides élaborés par la CNESST et la Santé publique devront être respectés à la lettre. Il n'y a toutefois pas encore de régime de sanctions établi, mais le D^r Arruda a souligné que les amendes seront en fonction de la gravité de la faute. Ceci sera sous la gouverne de la CNESST.
- Pour les magasins qui ne sont pas dans des centres d'achats ou qui ont une porte qui mène à l'extérieur :
 - Pour toutes les régions du Québec, sauf la région métropolitaine, ces commerces pourront ouvrir à compter du 4 mai;
 - Pour la région métropolitaine, ces commerces pourront ouvrir à compter du 11 mai;
 - Les entreprises faisant partie de la chaîne d'approvisionnement de ces commerces pourront également ouvrir aux mêmes dates;
 - Cette mesure permettra à 196 000 Québécois de reprendre leur travail.
- Pour la construction en génie civil (infrastructures, etc.) :
 - Réouverture complète de l'industrie de la construction le 11 mai;
 - Les chantiers reprennent dans tous les secteurs de l'industrie et de toutes les chaînes d'approvisionnement, ce qui comprend plusieurs PME;
 - Cette mesure permettra à 85 000 Québécois de prendre leur travail.
- Pour les manufactures :
 - Le 11 mai : pour toutes les régions du Québec, dont Montréal, il y aura une reprise des activités, avec restrictions quant au nombre d'employés en même temps pour chaque quart de travail : maximum de 50 travailleurs + 50 % des employés excédant les 50 travailleurs, à tout moment de la journée;
 - Le 25 mai : si tout est beau et sous contrôle, toutes les régions, dont Montréal pourront reprendre leurs activités, sans restrictions;
 - Cette mesure permettra à 176 000 Québécois de reprendre leur travail.
- La fermeture les dimanches de tous les commerces sauf les restaurants, épiceries, pharmacies, stations-service et dépanneurs est prolongée jusqu'au 31 mai;
- Tous les employés qui peuvent faire du télétravail devront continuer à le faire, puisque ceci minimise la propagation du virus, en plus d'être dans le respect des enjeux de changements climatiques;
- Ce n'est pas parce qu'on ouvre les écoles et les entreprises que tout est permis. Il faut toujours garder les mesures de distanciation sociale, soit garder 2 mètres avec les autres personnes, et ne pas tenir de rassemblements. C'est surtout important pour les personnes de 60 ans et plus, et les personnes atteintes de maladies chroniques. Ceci s'applique à l'intérieur et à l'extérieur. On doit faire semblant que chaque personne qu'on rencontre est atteinte du virus;

Divers

- Même si les entreprises vont ouvrir, il y aura toujours des amendes pour les rassemblements. Rien de cela ne va changer. Il faut voir la réouverture comme une augmentation de travailleurs essentiels. Il n'y a toujours pas de party. On peut s'en passer, mais on ne peut pas se passer de l'ouverture des certaines entreprises. D'ailleurs, D^r Arruda a souligné que, tout comme en Chine, le principal *driver* de la maladie sont les rapprochements familiaux;
- En réponse à une question, D^r Arruda a précisé que le Québec est sur la même longueur d'onde que le fédéral et l'OMS sur le concept d'immunité collective. Certes, c'est une possibilité, mais il n'y a pas de preuve que cela fonctionne vraiment. Le virus est « un traître »;
- En réponse à une question sur la réouverture des écoles, M. Legault et D^r Arruda ont souligné que la balance des inconvénients était en faveur de la réouverture. En effet, pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, c'est beaucoup plus dommageable de rester enfermés que de sortir. D'ailleurs, D^r Arruda a souligné qu'une étude récente est sortie en Australie démontrant que les enfants ne sont pas des aussi

grands transporteurs de la maladie qu'on croyait, comme dans le cas de l'influenza. On fait donc courir un risque minime aux enfants, selon les autorités publiques;

- En réponse à une question, il a réitéré l'importance que les personnes à risque ne soient pas appelées à travailler. On recommande à celles-ci de rester à la maison. Malgré tout, la réouverture va certainement augmenter la transmission. Or, le virus est ici pour y rester. Si l'augmentation des cas ne se fait pas tout de suite, ce sera à l'automne, ce qui n'est pas mieux, notamment à cause de l'influenza. C'est un risque pondéré;
- M. Legault a également dit qu'il ne savait pas où se chiffraient exactement les dépenses occasionnées par les diverses mesures. Ce chiffre ne sortira pas avant quelques mois;
- En réponse à une question, D^r Arruda a dit que le « point de rupture » au niveau de l'ouverture des entreprises sera selon certains facteurs, soit la transmission communautaire, les hospitalisations trop importantes, le risque d'augmentation des cas, la proportion de personnes symptomatiques vs asymptomatiques, l'utilisation des soins intensifs, la perte de contrôle des éclosions dans les lieux de travail. Si ces facteurs sont trop élevés, il n'hésitera pas à revenir sur ses pas et à refermer les entreprises;
- Finalement, D^r Arruda a mentionné que le nombre de tests disponibles passera de 14 000 à 24 000 tests par jour au Québec, dans les prochains jours. Ceci permettra de tester également dans les écoles, s'il y a une éclosion lors de la réouverture. Il n'est pas exclu que les personnes asymptomatiques puissent bientôt être testées;
- Les remerciements du jour vont aux entrepreneurs du Québec, qui ont vécu des semaines « épouvantables ». Les gens de l'économie, Investissement Québec et les banques et les caisses sont là pour aider. On a besoin de nos entrepreneurs.

« Ensemble, on va passer au travers. La société a besoin de ses entrepreneurs! »

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.